

MM. Bellecombe et Crémont au ministre

Le 1<sup>er</sup> mai 1771

-----  
Un document des Archives départementales de La Réunion. Cote 56A  
=====

1<sup>er</sup> par le *Triton*

2<sup>e</sup> par le *Praslin*

De St Paul, le 1<sup>er</sup> mai 1771

Monseigneur,

Nous sommes bien mortifiés de vous annoncer que les commencements de cette année 1771 ont été signalés par des coups de vent réitérés qui ont causé dans cette île un très grand dommage et ruiné les espérances des cultivateurs. Nous en avons éprouvé trois consécutivement dans un espace de trois mois. Le premier s'est fait sentir le 4 décembre 1770 et a fait périr la majeure partie de nos embarcations. Nous avons alors dans nos rades des quartiers principaux de St Denis et St Paul dix bâtiments qui y étaient mouillés. Une mer très grosse s'était fait sentir 4 à 5 jours avant ce coup de vent et n'avait pu permettre un seul instant aux officiers et gens de mer restés à terre pour les besoins du service, de s'embarquer pour se rendre à bord de leur bâtiment. Nous nous sommes heureusement aperçus de bonne heure que le coup de vent allait se déclarer au moyen des signaux de terre et de coups de canon qui ont été tirés le long de la côte. Les bâtiments ont eu le temps de couper vite leurs câbles et de prendre le large, en sorte qu'aucun d'entre eux n'est venu à terre et n'a échoué ; mais ils ont tous éprouvé des avaries très considérables. Le vaisseau *l'Indien* de 64 canons qui s'était élevé dans le nord des îles a été démâté de tous ses mâts et a été obligé de retourner à l'Isle de France pour se regréer. Le vaisseau *le Penhièvre*, le plus considérable après *l'Indien*, n'a point eu d'avaries considérables, mais il n'a pu regagner notre rade de St Paul qu'après plus d'un mois. Le senau du Roi *le Grand Bourbon* de 250 tonneaux, construit dans cette île, a été couché sur le coté et obligé de couper tous ses mâts. Le Sr Adam l'aîné, second de ce bâtiment, et qui l'a commandé par l'absence du capitaine resté à terre lors du coup de vent, a très bien manœuvré en cette occasion, et l'a heureusement conduit à Madagascar, où il n'a pu le remâter, et d'où il est revenu ici dans le plus misérable état. Tous les autres bâtiments ont également gagné Madagascar ou l'Isle de France, hors les deux bâtiments particuliers *l'Amitié* et *l'Alliance*. Le premier, parti de Bordeaux, et le second de Nantes, commandés par les sieurs Sabatery et Le Gros dont nous n'avons pas entendu parler depuis le coup de vent. Nous désespérons tout à fait de *l'Amitié* qui n'avait qu'un officier et 7 hommes à son ordre et 7 de nos Noirs de marine qui s'y étaient réfugiés et qui formaient l'équipage d'une de nos chaloupes, laquelle venait de couler bas. Quant au bâtiment *l'Alliance* qui n'a laissé qu'un officier à terre et qui devait faire route pour la Martinique, nous présumons qu'ayant son équipage complet à bord, il aura fait voile pour cette colonie. Nous avons perdu, Monseigneur, dans ce malheureux coup de vent presque toutes nos chaloupes et nos plus belles pirogues qui avaient été prêtées aux bâtiments du commerce.

Dans notre second coup de vent qui n'a pas été, à beaucoup près, aussi considérable, mais qui a fait plus de tort à nos riz et maïs dont la récolte approchait, le vaisseau danois qui faisait alors un chargement de blé pour l'Isle de France dans notre rade foraine de Ste Susanne, en a été quitte pour perdre ses câbles et ses ancres, et est revenu au mouillage quatre jours après ; mais depuis son retour dans ce même quartier, les brises ont été si fortes que ce vaisseau n'a pu compléter son chargement qui devait être de 12 cents milliers de grains, et n'en a porté que 720 milliers à l'Isle de France.

Enfin notre troisième et dernier coup de vent du 12 mars a achevé la perte des embarcations qui nous restaient et celle de nos riz et maïs dont on ne faisait que de commencer la récolte. Cette dernière est si considérable que nous sommes hors d'état de faire cette année aucun envoi de ces deux espèces

de grains à l'Isle de France, malgré le pressant besoin qu'elle en a ; à peine nos pauvres créoles auront-ils leur subsistance et celle de leurs esclaves.

Nous nous sommes hâtés de faire connaître à Messieurs le Gouverneur général et Intendant, le triste état où notre pauvre petite marine était réduite, et nous avons sur le champ expédié pour l'Isle de France l'unique goélette qui restait au Roi et qui fut sauvée presque miraculeusement dans le coup de vent du 4 décembre 1770.

Vous jugez, Monseigneur, de la disette totale où nous sommes d'embarcations, par le tableau dont ci-joint copie, et en même temps des médiocres secours que le chef-lieu peut nous procurer, puisque nous nous réduisons à ne demander qu'une très petite partie des bateaux qu'il nous faudrait pour remplir toutes les opérations du service et qu'on ne peut cependant nous les envoyer. Tous ces secours se borneront à radouber notre unique goélette, or il n'est pas possible, Monseigneur, que sans une petite marine montée à demeure et renouvelée en partie tous les ans, au moins pour les petites embarcations, nous puissions : 1° remplir les besoins du service de notre île dont le transport des matériaux ne peut avoir lieu, ainsi qu'à l'Isle de France, que par mer. 2° procurer aux bâtiments de commerce dont le nombre va augmenter sûrement pour ces îles, les chaloupes et autres petites embarcations dont ils ont un besoin journalier pendant leurs relâches dans les rades foraines et orageuses de notre île. 3° enfin faire rendre des quartiers éloignés, à ceux principaux de St Denis et St Paul où doivent se faire tous les chargements, les grains nécessaires pour assurer chaque année l'approvisionnement de l'Isle de France.

Nous n'avons pas manqué de vous rappeler, Monseigneur, dans tous nos projets de dépense, et de vous renouveler la demande des bateaux bermudiens et des goélettes ; ne nous les ayant pas envoyés de France, vous aurez pu penser que l'Isle de France a été en état de nous les procurer, il n'en est rien. Le chef-lieu peut à peine suffire à cet égard à ses propres besoins. Nous avons l'honneur de vous représenter que pour toute réponse au tableau ci-joint que nous avons adressé le 27 mars dernier à MM. le Ch. Desroches et Poivre, M. le Gouverneur Général a répondu à l'Ordonnateur par la lettre du 5 février dernier, qu'il ne lui enverrait pas les deux goélettes qu'il lui avait promises, quoiqu'elles fussent prêtes, et M. le Baron d'Arros nous mande qu'il fera tout son possible pour ajouter une seconde goélette à la nôtre qu'il faisait radouber, mais qu'il ne se flattait pas cependant avec certitude, de nous la procurer.

Vous voyez, Monseigneur, que nous ne devons pas compter bien exactement sur les secours de l'Isle de France, et encore moins en temps de guerre, et qu'il est donc indispensable que les embarcations dont nous avons un besoin si urgent nous viennent d'Europe directement.

Pour ne rien omettre de tout ce qui regarde l'objet important dont nous faisons la matière de cette lettre commune, nous aurons l'honneur de vous observer, Monseigneur, que la construction du moindre bateau, soit à l'Isle de France, soit à Bourbon, coûte trois [fois] plus qu'en France ; qu'ainsi il y aurait un gain réel et une économie considérable à nous envoyer de France des bateaux et des chaloupes en bottes<sup>1</sup>. Nous avons fait construire ici le senau *le Grand Bourbon* qui a été sur les chantiers pendant 18 mois et qui ne devait pas y rester la moitié de ce temps, sans le malheureux chapitre des inconvénients qui se répète journellement dans cette île, et si les demandes de cordage, de fers, d'outils, etc. nous avaient été envoyées ponctuellement de France, à mesure qu'on les faisait. Nous nous sommes bornés jusqu'à présent à comprendre dans nos projets de dépense de chaque année, et d'y faire mention en gros, des embarcations dont nous avons le plus pressant besoin ; mais cet article, de concert avec tant d'autres, Monseigneur, mérite que nous le traitions séparément et que nous vous présentions le tableau au vrai des embarcations de toutes espèces, absolument nécessaires pour le service de cette île et pour assurer l'approvisionnement de l'Isle de France de celles qui nous restent actuellement, et enfin des matelots blancs et des Noirs de marine qui doivent composer leurs équipages. Nous avons l'honneur de vous l'adresser ci-joint, Monseigneur, et nous vous supplions avec les plus vives instances d'avoir égard à tout son contenu. Il n'est pas concevable combien par la petite remise qui nous a été faite par la Compagnie, par l'oubli de tout secours à cet égard de la part de l'Isle de France, ou par l'impossibilité de nous en faire passer, le service a souffert jusqu'à présent ; combien peu les bâtiments du commerce ont aidé et l'approvisionnement de l'Isle de France en a été

---

<sup>1</sup> *en botte* : en pièces détachées.

retardé. Cet objet est de la plus grande importance et nous ne manquerons pas, Monseigneur, de vous le rappeler dans toutes nos dépêches. En un mot, sans embarcation, tous les travaux, toutes les opérations du service restent absolument suspendus à Bourbon, et nous sommes dans ce cas depuis le malheureux coup de vent du 4 décembre dernier.

Nous sommes avec un très profond respect,

Monseigneur

Vos etc.

\* \* \*